

État des lieux avril 2017

Fabrication de produits
en caoutchouc et en plastique
ainsi que d'autres produits
minéraux non métalliques
en Bourgogne-Franche-Comté

ANALYSE ET ENJEUX 3

DONNÉES 10

Structure de l'emploi

Effectifs des établissements et des salariés	10
Évolution des effectifs	10
Genre des salariés	10
Genre et âge	11
Catégorie socioprofessionnelle	11
Âge et catégorie socioprofessionnelle	12
Genre et catégorie socioprofessionnelle	12
Mouvements des salariés	12
Effectifs salariés selon la taille de l'établissement	13
Salariés selon l'activité des établissements	13

Structure des établissements

Taille des établissements	14
Plus gros employeurs	14

Conditions d'emploi

Temps de travail	15
Type de contrat de travail	15
Salaires	15

Répartition géographique des salariés

Salariés sur le territoire	16
Travailleurs frontaliers	16

Métiers du secteur

Profil des actifs en emploi	17
Métiers des actifs en emploi	17

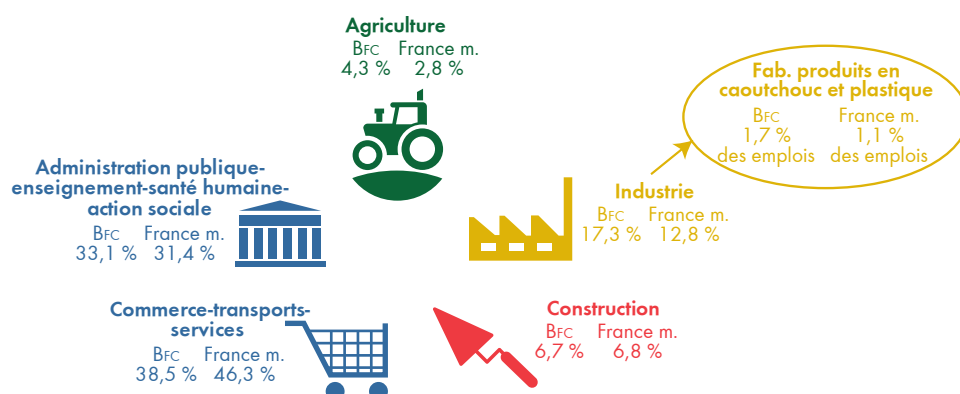
Marché du travail

Travail intérimaire	18
Nouveaux embauchés	18
Offres et demandes d'emploi	18

SOURCES, CHAMPS 19

SITOGRAFIE 21

Légère sur-représentation du secteur en Bourgogne-Franche-Comté



Un contexte toujours morose

La Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques génère 10 % des emplois du secteur industriel régional. Associée à la région Auvergne-Rhône-Alpes au sein du pôle de compétitivité Plastipolis, la Bourgogne Franche-Comté fait partie de la 1^{ère} région plasturgiste de France. Des industriels tels Michelin, Pneu Laurent, Bourbon, Reydel, Saint Gobain emballage sont présents sur le territoire.

Secteur transversal, la plasturgie trouve ses applications dans diverses activités présentes en région : emballage, agroalimentaire, automobile, jouet ou lunetterie...

Le secteur se caractérise par un salariat essentiellement masculin, une forte proportion d'ouvriers, notamment qualifiés. Le secteur se distingue également par une forte proportion de salariés travaillant dans des établissements de plus de 250 salariés.

Les questions de sécurité, la recherche de la qualité et les préoccupations liées au développement durable et à l'environnement ainsi que les évolutions technologiques devraient être encore davantage prégnantes dans les années à venir, amenant à une montée en compétences et à une plus grande polyvalence de l'ensemble des personnels.

Toutefois, les entreprises de la plasturgie sont confrontées à un contexte économique toujours morose qui pèse sur leur activité et sur le nombre d'emplois.

Fab. produits en caoutchouc et plastique BFC

	/ens. secteurs BFC	/secteur FRANCE
--	-----------------------	--------------------

% évolution nb salariés 2008-2015	⊖	⊖
% femmes	⊖	⊕
% 35-44 ans	⊕	⊖
% ouvriers	⊕	⊕
% nouveaux salariés	⊖	⊖
% grands établissements	⊕	⊕
% CDI	⊕	⊕
% apprentis	⊖	⊖
% évol. nb travailleurs frontaliers (2002-2015)	⊖	⊖

Spécificités de l'emploi

(Voir les données détaillées pages 10 à 16)

Fin 2015, 17 500 salariés travaillent au sein de 600 établissements

Le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique regroupe 1 % des établissements de la région et 1,8 % des salariés. Les activités de fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques et de fabrication d'emballages en matières plastiques concentrent plus de 40 % des salariés du secteur.

Le secteur connaît moins de mouvements de salariés qu'en moyenne tous secteurs confondus. 8 % de salariés en poste en 2012 n'y étaient pas en 2011 contre 12 % pour l'ensemble des secteurs. 7 % travaillaient dans un autre secteur et 1 % n'étaient pas salariés (étudiants, demandeurs d'emploi, inactifs...). La part de nouveaux salariés est identique à celle du secteur au plan national.

Une baisse de l'emploi continue depuis 2000

Après une forte croissance entre 1970 et 2000, l'activité du secteur s'infléchit depuis 2000. Le ralentissement a été particulièrement marqué en 2008-2009 et en 2012 en raison de la crise économique et se poursuit. L'activité est freinée par le contexte économique mais également par la hausse du prix des matières premières et par le faible dynamisme du marché notamment en Europe. La concurrence des pays émergents est par ailleurs accrue dans le secteur.

Entre 2008 et 2015, le nombre de salariés du secteur a diminué de façon plus accentuée que pour l'ensemble des secteurs de la région : -21 % contre -6 %. Au niveau national, la baisse dans le secteur est de 17 %. Le nombre d'établissements diminue également (-12 % contre -5 % tous secteurs confondus et -8 % au niveau national).

La tendance à la baisse est davantage marquée dans la fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction (-45 % soit une perte de 640 salariés) et dans la fabrication d'appareils sanitaires en céramique (-44 % soit une perte de 400 salariés).

Davantage d'hommes et de salariés d'âges intermédiaires (35-44 ans) que dans l'ensemble des secteurs

73 % des salariés du secteur sont des hommes contre 48 % dans l'ensemble des secteurs en Franche-Comté. Cette part est encore plus élevée au niveau national (76 %).

D'après les études menées par France Stratégie et la DARES¹ au niveau national, les femmes représentent actuellement, dans l'industrie, un quart des effectifs sur les postes qualifiés d'ouvriers, agents de maîtrise et techniciens, et elles sont plus nombreuses sur les postes peu qualifiés, où elles occupent plus de quatre emplois sur dix. Présentes dans la plasturgie, elles effectuent souvent des travaux minutieux et peu automatisés. À l'horizon 2022, la part des femmes se maintiendrait.

Les jeunes sont, en proportion, moins nombreux dans le secteur en région que dans l'ensemble des secteurs. Ce sont les classes d'âges intermédiaires qui sont surreprésentées en particulier les salariés âgés de 35 à 44 ans (30 % contre 25 %). Cette répartition par âge est proche de celle observée dans le secteur à l'échelle nationale.

La répartition par âge varie selon les catégories socioprofessionnelles. C'est parmi les ouvriers non qualifiés que la part des moins de 25 ans est la plus forte. La part de seniors est élevée parmi les chefs d'entreprises et les cadres.

Un salarié sur cinq travaille dans un établissement de plus de 250 salariés

Les établissements du secteur sont de plus grande taille que dans l'ensemble des secteurs. Le secteur regroupe plus d'établissements comptant au moins 50 salariés (15 % contre 3 %) et moins d'établissements de 1 à 9 salariés (55 % contre 81 %).

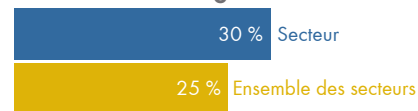
REMARQUE

Certains éléments sont tirés des informations collectées par la cellule de veille prospective emploi, métiers et compétences portée par Efigip. Cette cellule fournit des informations sur le contexte socio-économique des principaux secteurs d'activité/branches professionnelles en région, les perspectives d'évolution de l'emploi, des métiers et des compétences.

Ces informations, collectées dans le cadre d'entretiens avec des représentants de chacun des principaux secteurs d'activité/branches de la région mais également d'institutions régionales (Pôle emploi, Chambres consulaires, Pôles de compétitivité...), permettent notamment aux décideurs régionaux d'adapter l'offre de formation aux besoins économiques.

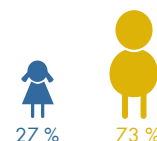
Site d'Efigip

Part de salariés âgés de 35 à 44 ans



Source : INSEE, DADS 2012 - traitement Efigip

Répartition des salariés selon le genre



Source : INSEE, DADS 2010 - traitement Efigip

¹ Les métiers en 2022 - France Stratégie - 2015

La taille des établissements du secteur de la région est également plus importante qu'au plan national.

En lien avec la taille des établissements, le secteur se caractérise par une plus forte part de salariés travaillant dans des établissements de 50 à 249 salariés que tous secteurs confondus (51 % contre 30 %) et une plus faible dans ceux regroupant de 1 à 9 salariés (7 % contre 24 %).

Plus de CDI et une forte proportion d'ouvriers

Comme au niveau national, le travail à temps partiel est moins fréquent dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique que dans l'ensemble des secteurs : 8 % des salariés contre 28 %.

95 % des salariés du secteur bénéficient d'un Contrat à durée indéterminée (CDI) contre 61 % tous secteurs d'activité confondus. Cette proportion est identique à celle relevée au plan national.

Les deux tiers des salariés sont ouvriers : 44 % ouvriers qualifiés et 22 % non qualifiés. En contrepartie, les chefs d'entreprise, cadres et les employés sont sous-représentés par rapport à l'ensemble des secteurs. Par rapport au niveau national, les ouvriers non qualifiés sont plus représentés dans la région (+3 points) à l'inverse des ouvriers qualifiés (-2 points).

D'après les travaux menés par France Stratégie et la DARES, le baccalauréat est le diplôme le plus fréquent chez les ouvriers qualifiés de l'industrie débutants. Le niveau de diplôme des personnes occupant un métier industriel de process n'a cessé de progresser au cours des dernières décennies, mais les postes peu qualifiés restent accessibles à des jeunes peu diplômés. Les techniciens et agents de maîtrise sont recrutés en revanche parmi des jeunes très diplômés : 37 % des débutants sont titulaires d'un diplôme au moins égal à la licence, soit le taux le plus fort parmi les techniciens des domaines industriels.

Un recul de l'emploi intérimaire marqué

Fin 2015, plus de 1 700 équivalents temps plein (ETP) intérimaires travaillent dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, soit 6 % du total tous secteurs confondus. La crise économique a entraîné une forte baisse des effectifs dans le secteur mais la tendance est désormais à la stabilité : +1 % entre 2014 et 2015 (+9 % tous secteurs confondus).

L'apprentissage est peu répandu et concerne moins de 1 % des emplois d'ouvriers dans les années récentes. Il pourrait se développer au cours des dix prochaines années, facilitant ainsi le recrutement et la formation de jeunes pour l'accès à des métiers plus qualifiés parfois difficiles à pourvoir.

Un niveau de salaire conforme à celui relevé dans l'ensemble des secteurs

En 2010, le salaire horaire net moyen du secteur est proche de celui observé dans l'ensemble des secteurs (13 €). Il est inférieur de 1 € à celui enregistré à l'échelle nationale.

Le salaire horaire net moyen des femmes du secteur est inférieur à celui des hommes. Les écarts les plus significatifs en défaveur des femmes concernent les chefs d'entreprise et les cadres et, à un degré moindre, les professions intermédiaires.

Une forte présence dans la zone de Saint-Claude

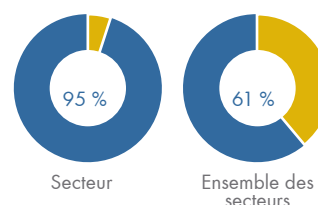
À l'échelle infrarégionale, la zone d'emploi de Saint-Claude, bénéficiant de la proximité de la Plastics Vallée à Yonnax, est fortement spécialisée dans le secteur : 10 % des salariés de la zone travaillent dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique. Les zones du Creusot-Montceau, de Châlon-sur-Saône, du Charolais, de Dole, Morteau et Gray comptent plus de 3,5 % de leurs salariés dans le secteur (1,8 % en moyenne régionale).

Part des établissements de plus de 50 salariés



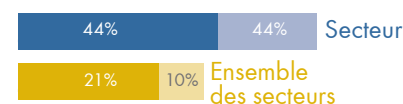
Source : INSEE, DADS 2012 - traitement Efigip

Part de salariés en CDI



Source : INSEE, Rp 2012 - traitement Efigip

Part des ouvriers parmi les salariés



Source : INSEE, DADS 2012 - traitement Efigip

Une progression du nombre de travailleurs frontaliers plus faible que dans l'ensemble des secteurs

Fin 2015, 443 frontaliers travaillent dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, soit 1 % des travailleurs frontaliers de la région. Leur nombre a augmenté de 107 % depuis 2002, soit une plus faible progression que pour l'ensemble des secteurs (+132 %).

La proximité de la Suisse génère une certaine attractivité pour les salariés travaillant dans le sud du Jura mais cette concurrence est sans doute moindre que celle exercée par la région Auvergne-Rhône-Alpes limitrophe pour ce secteur.

Les métiers du secteur

(Voir les données détaillées page 17)

13 métiers regroupent plus de la moitié des actifs

La totalité de ces métiers sont caractéristiques du secteur ou plus globalement de l'industrie. Le métier d'ouvrier en chimie concentre 23 % des salariés du secteur.

Évolution des métiers : vers une élévation des niveaux de compétence

Les questions de sécurité, la recherche de la qualité et les préoccupations liées au développement durable et à l'environnement ainsi que les évolutions technologiques devraient être encore davantage prégnantes dans les années à venir, amenant à une montée en compétences et à une plus grande polyvalence de l'ensemble des personnels. La formation des personnels pour répondre aux mutations du domaine apparaît ainsi comme un enjeu important des dix prochaines années. Ces évolutions devraient jouer en faveur des métiers qualifiés, contribuant par exemple à l'amélioration des méthodes de production, au contrôle qualité ou à la recherche et développement (techniciens de laboratoire).

Les postes d'ouvriers non qualifiés risquent de disparaître progressivement pour des raisons de pénibilité et de compétitivité. L'automatisation devrait prendre le relais lorsque c'est possible. Les métiers socles ou à fort potentiel sont ceux de régleur et de technicien. La gestion de projets est également une compétence recherchée pour répondre à l'évolution des entreprises vers une offre de systèmes intégrés (offre globale).

En région, une grande majorité d'entreprises respecte l'obligation de formation. Les formations demandées sont plus qualitatives qu'auparavant et la prise de conscience des employeurs du besoin d'adhésion de l'ensemble des salariés au projet partagé d'entreprise va dans ce sens. Des solutions de remplacement des salariés qui suivent des formations se développent.

Le marché du travail

(Voir les données détaillées page 18)

Depuis 2015, le secteur semble retrouver un certain dynamisme au niveau régional

Les établissements du secteur ont enregistré un peu plus de 3 200 déclarations d'embauches au cours de l'année 2015, soit 18 % de plus qu'en 2013 (+6 % en moyenne tous secteurs). Les contrats sont plus souvent durables : 31 % sont des Cdi contre 13 % tous secteurs confondus.

Si, pour chaque embauche, les employeurs ont obligation d'enregistrer une déclaration à l'URSSAF, en revanche ils n'ont aucune obligation de déposer l'offre d'emploi à Pôle emploi. De plus, toutes les offres ne sont pas pourvues. Les informations issues des déclarations d'embauches ne sont donc pas juxtaposables à celles issues des offres de Pôle emploi.

En 2015, moins de 500 offres d'emploi ont été déposées par les établissements du secteur à Pôle emploi en Bourgogne-Franche-Comté. Il s'agit d'un des secteurs qui déposent le moins d'offres à Pôle emploi : 1 % de l'ensemble des offres tous secteurs confondus. Les deux métiers "réglage d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs" et "conduite d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs" regroupent plus de 10 % des offres d'emploi enregistrées. Le nombre de demandes est très largement supérieur à celui des offres, notamment pour les deux métiers cités préalablement. Il faut toutefois rappeler que toutes les offres d'emploi ne sont pas déposées à Pôle emploi. La plupart des recrutements se fait via les réseaux, les petites annonces, les agences d'intérim, les cabinets de recrutement, les candidatures spontanées et le bouche à oreille.

Des difficultés de recrutement pour plusieurs métiers

Parmi les métiers du secteur en tension, les postes les plus difficiles à pourvoir sont ceux d'ouvrier qualifié et de technicien. Le métier de régleur est en tension de façon récurrente. Il est difficile d'attirer des jeunes sur ce métier qui nécessite de maîtriser des techniques différentes selon la spécialisation des entreprises (injection, extrusion, chaudronnerie...). Il existe également des difficultés de recrutement pour les chefs d'équipe, métier fréquemment exercé par un régleur ayant évolué.

Parmi les métiers transversaux, les technico-commerciaux sont particulièrement recherchés. Le profil recherché est souvent celui de technicien ayant évolué vers la fonction commerciale. La recherche et développement représente également un enjeu fort pour le secteur du fait de l'importance de l'export et de l'internationalisation.

Enfin, la maintenance et l'outillage (de la conception à la maintenance) sont également des fonctions pour lesquelles il est difficile de recruter.

D'après les travaux nationaux de France Stratégie et de la DARES, sur les postes d'ouvriers peu qualifiés, le turnover est prégnant. Les techniciens et agents de maîtrise des industries restent plus souvent dans la même entreprise (seuls 9 % ont une ancienneté inférieure à un an). Ils se distinguent toutefois par des changements de fonctions ou de postes et des possibilités de promotion supérieures à l'ensemble des métiers. De manière structurelle, les employeurs ressentent des difficultés à recruter sur de nombreux métiers qualifiés, ces métiers semblant souffrir d'un déficit d'attractivité.

Le manque d'attractivité du secteur et de la région auprès des jeunes est mis en avant par les employeurs pour expliquer certaines difficultés à recruter. Le secteur souffre d'une image dissuasive (pollution, danger, conditions de travail parfois pénibles...). Les métiers imposent des contraintes physiques importantes et exposent à des risques chimiques ou biologiques qui rendent les conditions de travail relativement difficiles. Ce problème d'image touche l'industrie dans son ensemble. Par ailleurs, la matière plastique n'a pas forcément une image positive en France, contrairement aux pays du nord de l'Europe qui ont pris conscience de la contribution des matériaux polymères au développement durable.

Les mutations du secteur en vue de répondre aux préoccupations environnementales et aux exigences croissantes en matière de qualité et de sécurité pourraient avoir un impact favorable.

Perspectives : une situation qui demeure incertaine

Une évolution de l'emploi différente selon le type de poste

D'après les travaux de France Stratégie et de la DARES au niveau national, à l'horizon 2022, les réductions d'effectifs devraient se poursuivre. Dans un contexte de ralentissement supposé de la désindustrialisation, où les grands mouvements de délocalisation et d'externalisation ont déjà eu lieu, cette baisse resterait toutefois limitée, de l'ordre de 0,6 % par an. Les postes peu qualifiés seraient les plus touchés (-1,5 % par an), alors que les techniciens et les agents de maîtrise verraient leurs effectifs se stabiliser d'ici 2022.

L'évolution de l'emploi dans les métiers des industries plastiques est incertaine, fortement tributaire du coût de l'énergie, des matières premières et dépendantes de la demande des clients intermédiaires.

Un manque de visibilité pour les entreprises

Les entreprises peinent à anticiper l'activité à venir. Elles alternent les périodes de basse ou de forte activité. Dans ce contexte de manque de visibilité même à court terme, les embauches sont limitées et l'intérim sert de variable d'ajustement en période de forte activité. L'intérim peut donc constituer une stratégie de recrutement en particulier sur les postes les moins qualifiés et surtout dans les entreprises sous-traitantes de l'automobile.

Les principaux enjeux du secteur

Face à la dépendance de certaines entreprises à un donneur d'ordres de type automobile, l'enjeu pour les sous-traitants est de passer d'une position de fournisseur orientée sur une technologie à un positionnement de partenaire proposant une solution globale aux donneurs d'ordres.

Les entreprises sont par ailleurs fortement incitées à développer une technologie différenciatrice. Le développement d'une offre de produits et de services différenciée est un moyen de se développer à l'export au plan européen pour contrer les pays émergents.

Les entreprises qui travaillent avec le pôle de compétitivité Plastipolis sont fortement orientées sur la thématique médicale et les pièces de précision. Il existe un véritable savoir-faire régional dans le domaine des microtechniques, de la microplasturgie et des technologies d'injection de poudres céramique et métallique pour densifier les matières plastiques (Powder Injection Molding : Pim). Le recyclage est une autre possibilité de diversification. Les entreprises du secteur sont déjà largement tournées vers ce domaine (intégré généralement en amont de la phase de conception) avec les biomatériaux et l'écoconception (économie d'énergie sur les machines, allègement des pièces produites, réutilisation de la matière...).

PLASTIPOLIS, PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ DE LA PLASTURGIE

Le rôle du Pôle est de favoriser le développement des entreprises par l'innovation en faisant travailler ensemble entreprises, laboratoires de recherche et Université. Il intervient directement auprès des entreprises ou les oriente vers des spécialistes de la recherche ou de l'industrie. Un important travail est conduit autour de l'internationalisation des entreprises : aider les entreprises à rencontrer des partenaires internationaux (salons...) pour se développer et innover à l'international. Le Pôle intervient aussi sur le champ de la formation en aidant les entreprises à trouver les compétences dont elles ont besoin pour leurs innovations. Site de Plastipolis

Vers une élévation du niveau de compétences pour répondre à ces enjeux

Les évolutions technologiques nécessitent de disposer de personnels d'un niveau de qualification et de formation plus élevé qu'auparavant. Les entreprises recherchent globalement des qualifications de niveau Bac.

Ainsi, les postes d'ouvriers non qualifiés risquent de disparaître progressivement pour des raisons de pénibilité et de compétitivité et l'automatisation prendrait le relais lorsque c'est possible. Cela pose la question de l'avenir des personnes en poste ayant ce profil. Les métiers socles ou à fort potentiel sont ceux de régleur et de technicien avec un niveau Bac+2 souhaité. La gestion de projets est également une compétence recherchée pour répondre à l'évolution des entreprises vers une offre de systèmes intégrés (offre globale). De même, les fonctions commerciales et de recherche et développement prennent de l'importance dans les besoins des entreprises.

Des départs en fin de carrière parfois précoces

Au niveau national, l'âge de départ en fin de carrière est relativement précoce pour la plupart des métiers industriels. Sur la période récente, plus de trois quarts des départs ont eu lieu avant 60 ans, contre la moitié dans l'ensemble de la population. Les raisons de santé sont à l'origine de 25 % des départs parmi les ouvriers peu qualifiés exécutant souvent des tâches répétitives sur les lignes de production, et de 18 % parmi les ouvriers qualifiés, contre 13 % tous métiers confondus.

Les départs en fin de carrière ne seraient donc pas tous remplacés. Sur les postes d'ouvriers peu qualifiés en particulier, près de trois départs sur quatre ne seraient pas remplacés. Seuls les techniciens et les agents de maîtrise ne seraient pas affectés par des diminutions d'emplois dans leur famille professionnelle.

D'après les travaux menés par France Stratégie et la DARES au niveau national, au total les créations nettes d'emplois additionnées aux départs en fin de carrière constitueraient sur la période 2012-2022 2,5 % des effectifs des métiers des industries de process en postes à pourvoir, soit une proportion inférieure à celle estimée pour l'ensemble des métiers (3 %). Plus élevée pour les techniciens et agents de maîtrise (2,9 %), la proportion de postes à pourvoir serait en revanche plus faible sur les postes peu qualifiés d'ouvriers (2,2 %), ceux-ci connaissant à la fois une hausse limitée de l'emploi et des départs en fin de carrière réduits. Les embauches devraient cependant rester nombreuses sur ces postes soumis à un fort turnover. Ils devraient ainsi continuer à offrir des opportunités d'insertion à des jeunes peu diplômés.

Structure de l'emploi salarié

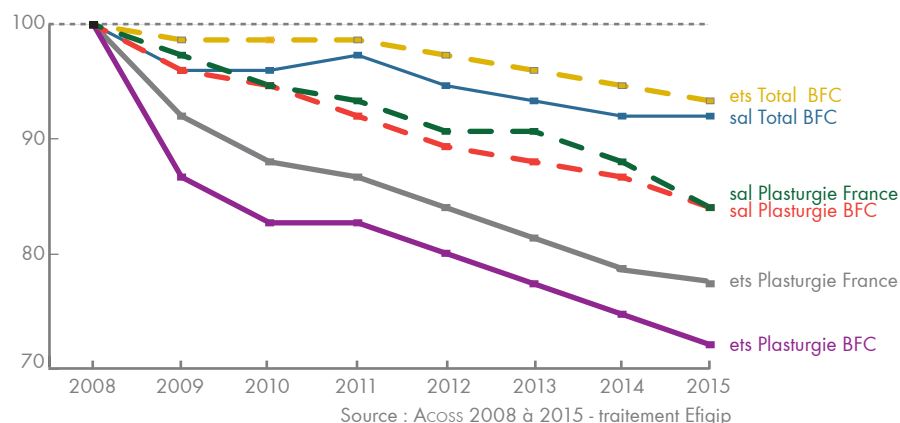
Effectifs des établissements et des salariés et évolutions

Nombre d'établissements privés, de salariés et évolution

	Établissements		Salariés	
	nombre	évol	nombre	évol
	2015	2008-2015	2015	2008-2015
Secteur BFC	602	-12 %	17 462	-21 %
Ensemble des secteurs BFC	69 249	-5 %	667 849	-6 %
Secteur France	9 880	-12 %	267 384	-17 %

Source : Acoess 2008-2015 - traitement Efigip

Évolution régionale et nationale du nombre d'établissements privés et de salariés (base 100 en 2008)



AVERTISSEMENT

Voir le descriptif des sources utilisées.

Genre des salariés

Répartition des salariés selon leur genre

	femmes	hommes
Secteur BFC	27 %	73 %
Ensemble des secteurs BFC	52 %	48 %
Secteur France	24 %	76 %

Source : INSEE DADS 2012 - traitement Efigip

Structure de l'emploi salarié

DONNÉES

Genre et âge des salariés

REMARQUE

Les salariés âgés de 35 à 44 ans sont sur-représentés dans le secteur.

AVERTISSEMENT

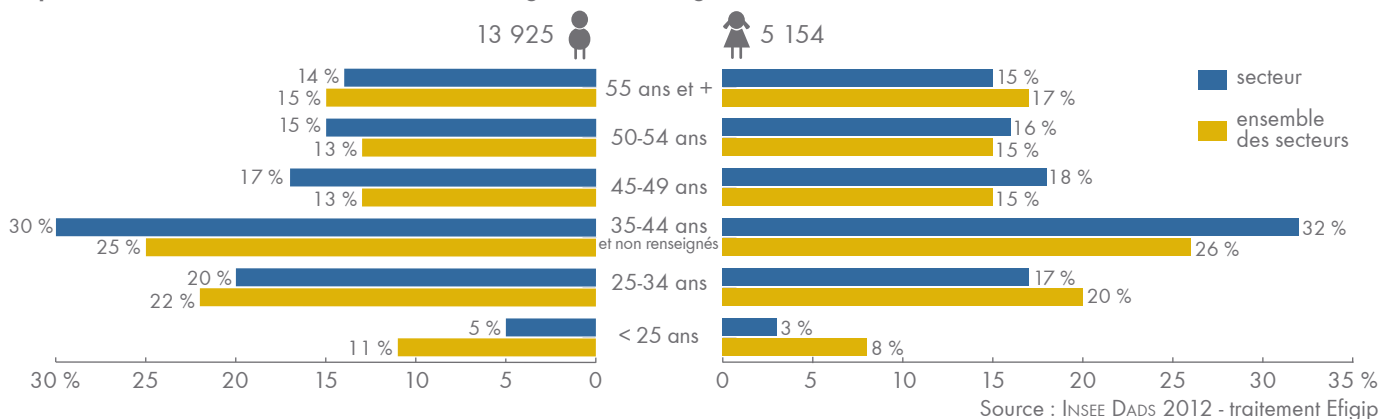
La part de salariés de cette catégorie peut être légèrement sur-évaluée du fait de l'intégration des non renseignés.

Répartition des salariés selon leur âge

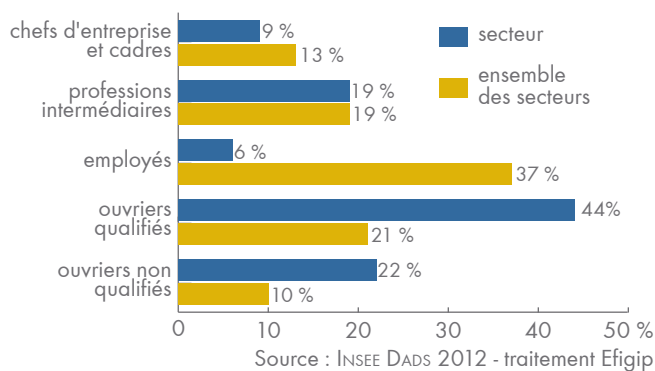
	< 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55 ans et +
Secteur BFC	5 %	19 %	30 %	17 %	15 %	14 %
Ensemble des secteurs BFC	10 %	21 %	25 %	14 %	14 %	16 %
Secteur France	5 %	20 %	30 %	17 %	15 %	13 %

Source : INSEE DADS 2012 - traitement Efigip

Répartition des salariés du secteur selon leur genre et leur âge



Répartition des salariés selon leur catégorie socioprofessionnelle



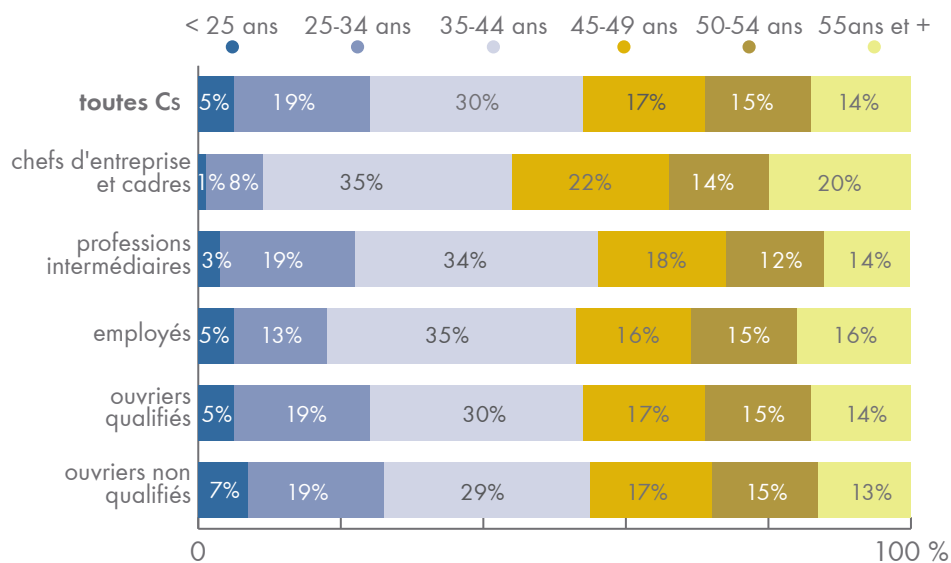
REMARQUE

Les salariés du secteur sont essentiellement ouvriers qualifiés.



Structure de l'emploi salarié

Répartition des salariés du secteur selon leur Cs et leur âge



Source : INSEE DADS 2012 - traitement Efigip

Genre et catégorie socioprofessionnelle des salariés

Répartition des Cs selon le genre

	secteur		tous secteurs	
	femmes	hommes	ensemble	ensemble
Chefs d'entreprise et cadres	6 %	10 %	9 %	13 %
Profeswaires	13 %	21 %	19 %	19 %
Employés	19 %	2 %	6 %	37 %
Ouvriers qualifiés	29 %	50 %	44 %	21 %
Ouvriers non qualifiés	33 %	18 %	22 %	10 %

Source : INSEE DADS 2012 - traitement Efigip

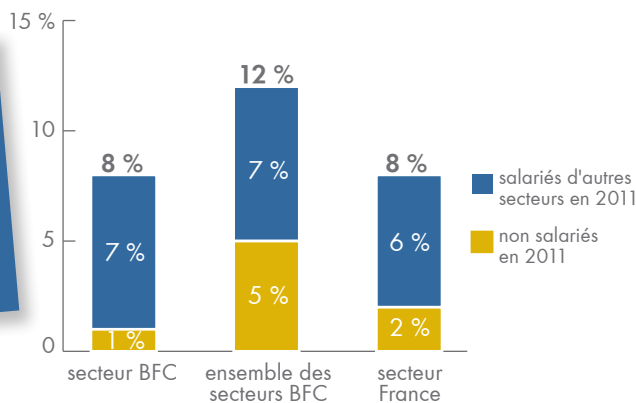
REMARQUE

Dans le secteur de la plasturgie, la moitié des hommes sont ouvriers qualifiés et un tiers des femmes ouvrières non qualifiées.

○ donnée significativement supérieure à la moyenne

Mouvements des salariés

Part des "nouveaux salariés" en 2012 et répartition selon leur situation en 2011



Source : INSEE DADS 2012 et 2011 - traitement Efigip

NOTE DE LECTURE

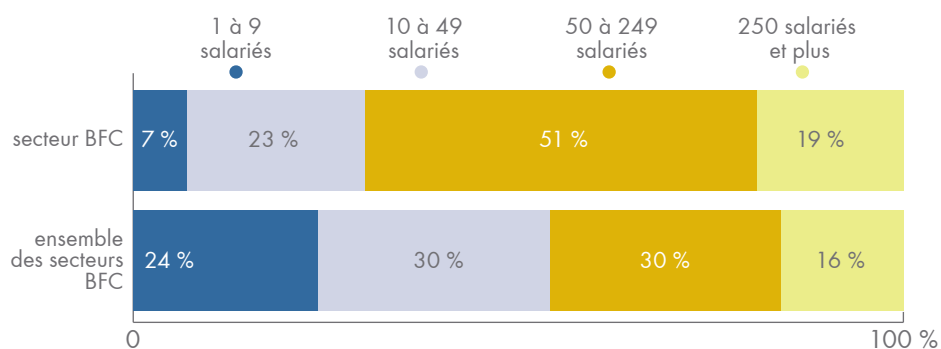
Au sein du secteur de la plasturgie, 8 % des salariés en poste en 2012 ne travaillaient pas dans le secteur un an auparavant. 7 % travaillaient dans d'autres secteurs et 1 % n'étaient pas salariés (étudiants, demandeurs d'emploi, inactifs...).

Structure de l'emploi salarié

DONNÉES

Effectifs salariés du secteur privé selon la taille des établissements

Répartition des effectifs salariés selon la taille des établissements



Source : AcoSS 2015 - traitement Efigip

REMARQUE

Près de la moitié des salariés du secteur travaillent dans la fabrication de pièces techniques à base de matière plastique et dans la fabrication d'emballages en matières plastiques.

Salariés du secteur privé selon l'activité des établissements

Répartition des salariés selon les principaux types d'activité des établissements

Activité en A 732	salariés en 2015		évolution 2008-2015 %
	nb	%	
Ensemble, dont :	15 960	100	-21
Fab. de pièces techniques à base de matières plastiques	3 754	24	-21
Fabrication d'emballages en matières plastiques	3 443	22	-7
Fabrication d'autres articles en caoutchouc	1 326	8	-24
Fab. produits consommation courante en matières plastiques	922	6	-3
Fabrication d'éléments en béton pour la construction	920	6	-23
Fab. d'éléments en matières plastiques pour la construction	639	4	-45
Fab. plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	632	4	-27
Fabrication de verre creux	623	4	-8
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	583	4	-10
Taille, façonnage et finissage de pierres	470	3	-25
Fab. et façonnage d'autres articles en verre	420	3	-8
Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	412	3	-44
Façonnage et transformation du verre plat	354	2	+7
Fab. d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	303	2	-26
Fabrication de béton prêt à l'emploi	273	2	-2
Fab. de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite	221	1	-55

Source : AcoSS 2008-2015 - traitement Efigip

Structure des établissements

REMARQUE

Un poids important d'établissements de plus de 50 salariés.

Taille des établissements

Répartition des établissements privés selon leur effectif salarié

	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 249 salariés	250 salariés et plus
Secteur BFC	55 %	30 %	14 %	1 %
Ensemble des secteurs BFC	81 %	15 %	3 %	0,4 %
Secteur France	81 %	15 %	3 %	1 %

Source : AcoSs 2015 – traitement Efigip

Les 14 établissements privés du secteur qui concentrent le plus de salariés

Nom	Ville et département	Tranche d'effectifs	Activité
Michelin & Cie	Blanzay (71)	900-1000	Fabrication de pneumatiques
Pneu Laurent	Avallon (89)	500-600	Fabrication de pneumatiques
Bourbon Automotive Plastics Jura	Saint Lupicin (39)	400-500	Fab. de pièces techniques en matières plastiques
Reydel Automotive France SAS	Rougegoutte (90)	300-400	Fab. de pièces techniques en matières plastiques
Saint Gobain Emballage	Châlon sur Saône (71)	300-400	Fabrication de verre creux
Adhex Technologies	Chenove (21)	300-400	Fabrication d'autres articles en caoutchouc
Guillin Emballages	Ornans (25)	300-400	Fabrication d'emballages en matières plastiques
Albea Simandre	Simandre (71)	300-400	Fabrication d'emballages en matières plastiques
Anvis France Decize	Decize (58)	200-300	Fabrication d'autres articles en caoutchouc
Trecia	Etupes (25)	200-300	Fab. de pièces techniques en matières plastiques
Mayet	Pierre de Bresse (71)	200-300	Fabrication d'emballages en matières plastiques
Dynaplast	Saint Florentin (89)	200-300	Fabrication d'emballages en matières plastiques
RPC Superfos La Genete	La Genete (71)	200-300	Fabrication d'emballages en matières plastiques
Émile Henry	Marcigny (71)	200-300	Fab. d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental

Source : annuaire des entreprises de France- CCI 2015- traitement Efigip

Conditions d'emploi

Temps de travail

Répartition des salariés selon leur temps de travail

	temps partiel	temps complet
Femmes	14 %	86 %
Hommes	6 %	94 %
Secteur BFC	8 %	92 %
Ensemble des secteurs BFC	28 %	72 %
Secteur France	8 %	92 %

Source : INSEE DADS 2012 – traitement Efigip

REMARQUE

Beaucoup moins de travail à temps partiel qu'en moyenne tous secteurs.

Type de contrat

Répartition des salariés par type de contrats

	CDI	CDD	apprentissage	autres ¹
Secteur BFC	95 %	3 %	1 %	1 %
Ensemble des secteurs BFC	61 %	8 %	2 %	29 %
Secteur France	94 %	4 %	1 %	1 %

¹ autres : fonctionnaires, titulaires de contrats aidés...

Source : INSEE DADS 2012 – traitement Efigip

REMARQUE

Un recours important au CDI dans la plasturgie.

Salaire

Salaire horaire net moyen (en €)

	ensemble	hommes	femmes
Chefs d'entreprises et cadres	24,8	25,6	21,2
Professions intermédiaires	14,4	14,7	12,9
Employés	11,4	11,7	11,3
Ouvriers qualifiés	11,3	11,6	10,0
Ouvriers non qualifiés	9,8	10,1	9,4
Secteur BFC	12,8	13,4	11,1
Ensemble des secteurs BFC	12,1	13,4	10,8
Secteur France	13,8	14,3	12,1

Source : INSEE DADS 2012 – traitement Efigip

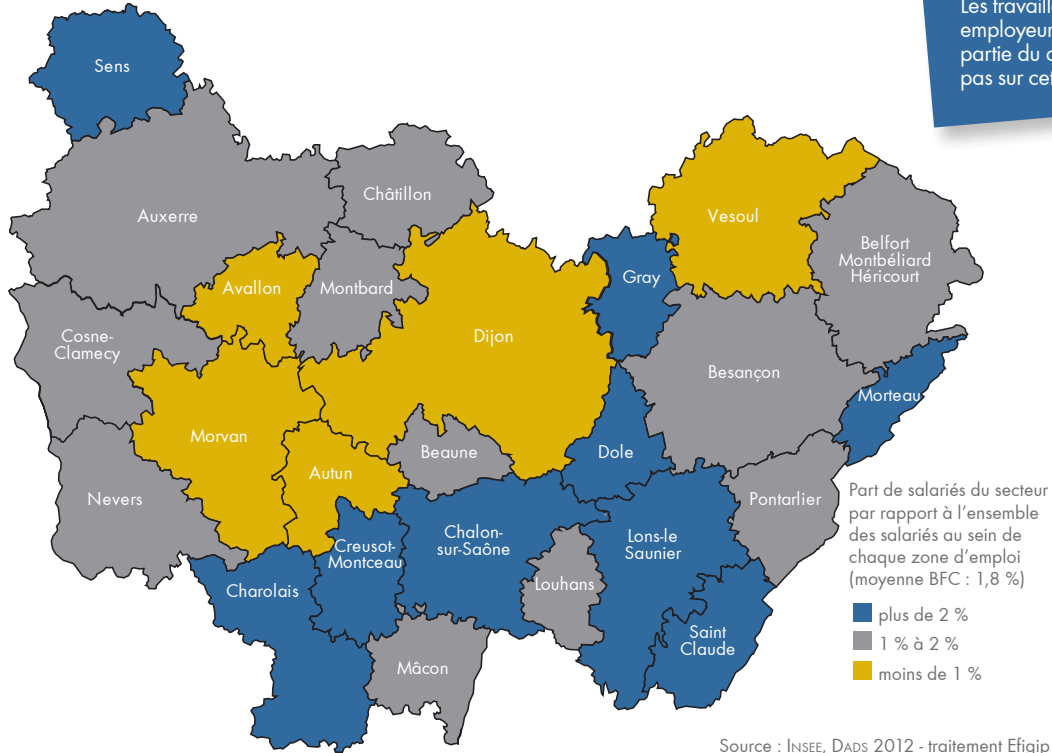
REMARQUE

Le salaire horaire net moyen des salariés de la plasturgie est équivalent à celui de l'ensemble des secteurs.

Répartition géographique des salariés

Salariés sur le territoire

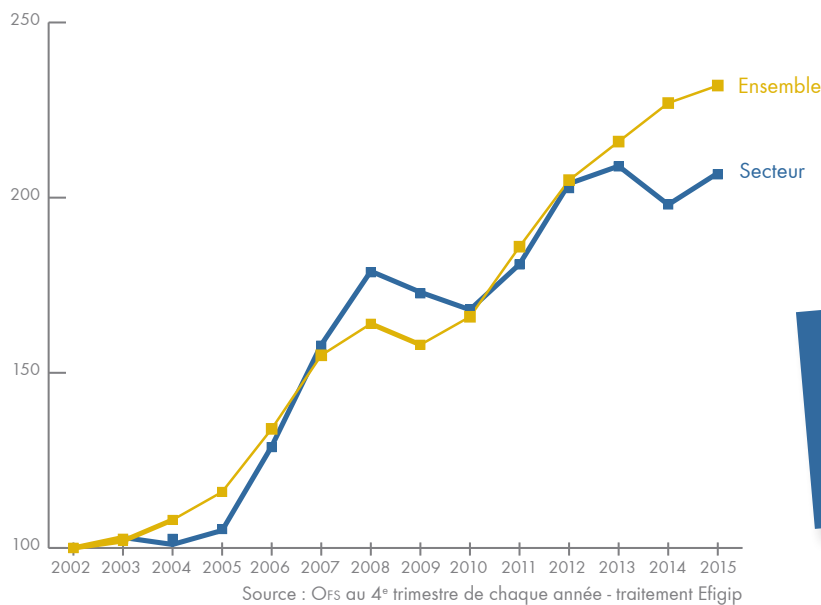
Taux de concentration des salariés du secteur (lieu de travail)



REMARQUE
Il s'agit du lieu d'implantation des entreprises qui emploient les salariés. Les travailleurs frontaliers, dont les employeurs sont suisses (et ne font pas partie du champ des DADS) ne figurent pas sur cette carte.

Travailleurs frontaliers

Évolution du nombre de travailleurs frontaliers entre 2002 et 2015 (base 100 en 2002)



REMARQUE
Fin 2015, 443 travailleurs frontaliers sont en emploi dans le secteur de la plasturgie. Depuis 2002, leur nombre croît moins rapidement que l'effectif total de travailleurs frontaliers.

Métiers du secteur

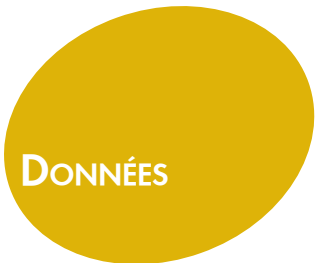
Au 1^{er} janvier 2013, près de 18 654 actifs travaillent dans le secteur de la plasturgie en Bourgogne-Franche-Comté, soit 1,7 % des actifs en emploi.

Peu d'actifs sont non salariés (employeurs, indépendants...) : 4 % contre 12 % en moyenne tous secteurs.

Principaux métiers exercés par les actifs du secteur

	nombre	%
Ensemble dont :	18 654	100
Ouvriers en chimie pharmacie plasturgie	2 777	15
Ouvriers qualifiés de la chimie	1 460	8
Ouvriers non qualifiés matériaux construction	854	5
Ouvriers qualifiés caristes	753	4
Techniciens production ind. de transformation	727	4
Autres ouvriers qualifiés : métallurgie	623	3
Ouvriers non qualifiés mécanique métaux	452	2
Mécaniciens qualifiés maintenance industrielle	434	2
Agents maîtrise fabrication agroalimentaire	408	2
Ingénieurs industriel trans. agroalimentaire	361	2
Ouvriers emballage expédition non qualifiés	345	2
Ingénieurs industries de transformation	331	2
Régleurs qualifiés équipement hors métaux	316	2

Source : INSEE, Rp 2013 (2008-2013) - traitement Efigip



Marché du travail

AVERTISSEMENT

⁽¹⁾ ETP = volume de travail exprimé en heures et rapporté à un horaire annuel de référence

Travail intérimaire

Nombre d'équivalents temps plein (ETP)* intérimaires

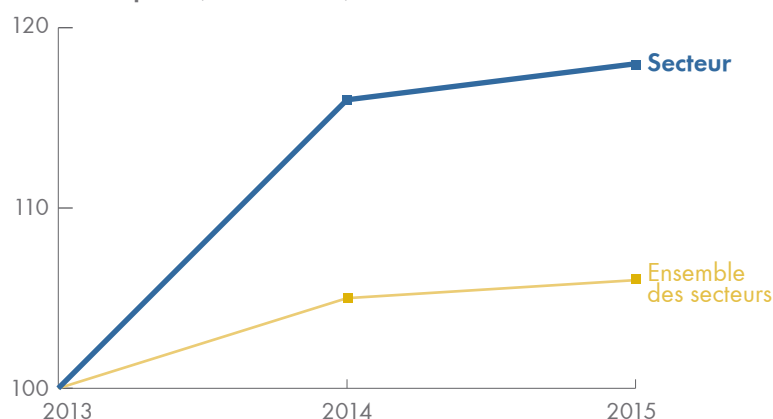
	2015	évol. 2014-2015
Secteur BFC	1 710	+1 %
Ensemble des secteurs BFC	27 133	+9 %

* moyenne des ETP des 4 trimestres de chaque année

Source : DIRECCTE - 2014 et 2015 - traitement Efigip

Embauches

Évolution du nombre de déclarations préalables à l'embauche du secteur privé (hors intérim) de 2013 à 2015 (base 100 en 2013)



	nombre 2015	évol 2013-2015	dont CDI
Secteur BFC	3 229	+18 %	31 %
Ensemble des secteurs BFC	658 983	+6 %	13 %

Source : URSSAF DPAE 2013-2015 - traitement Efigip

REMARQUE

Le nombre de DPAE augmente de façon plus significative dans le secteur qu'en moyenne tous secteurs confondus.

AVERTISSEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit de l'ensemble des offres d'emploi enregistrées dans les agences Pôle emploi de Bourgogne-Franche-Comté au cours de l'année 2015 pour le secteur.

Toutes les offres d'emploi ne sont pas déposées à Pôle emploi. La plupart des recrutements se font via : les réseaux, les petites annonces, les agences d'intérim, les cabinets de recrutement, les candidatures spontanées et le bouche à oreille.

⁽²⁾ Il s'agit du nombre de demandes d'emploi relatives à un métier quel que soit le secteur d'activité de l'employeur potentiel.

Site de Pôle emploi (lien)

Offres et demandes d'emploi

Métiers (ROME) du secteur qui concentrent le plus d'OEE

	OEE ⁽¹⁾	DEE ⁽²⁾
Total pour le secteur :	468	-
Réglage d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs	26	190
Conduite d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs	23	513

Source : DIRECCTE 2015 - traitement Efigip

Secteurs - Branches

Un secteur d'activité économique regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale. L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, **une branche** regroupe des unités de production homogènes.

Source : INSEE

Données sur les établissements et les salariés :

* secteur privé : caisse nationale du réseau des URSSAF

Le champ des données ACOSS couvre l'ensemble des établissements employeurs et des effectifs salariés associés du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Pour le secteur de l'agriculture, la couverture est marginale car les employeurs relèvent principalement de la MSA. La couverture est également partielle dans les domaines des industries agro-alimentaires, du commerce de gros et des services financiers.

Les données "France" correspondent à celles de la France métropolitaine et des DOM.

* secteurs privé et public : déclaration annuelle des données sociales

Le champ des DADS couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, à l'exception des agents des organismes de l'État, des activités extraterritoriales.

En revanche, sont inclus dans le champ des DADS les salariés des établissements publics à caractère industriel et commercial (EDF, SNCF, RATP, La Poste, France Telecom), ceux des industries ou services agricoles même s'ils relèvent du régime social agricole, ceux des collectivités territoriales et la fonction publique hospitalière. Le champ des DADS recouvre donc l'essentiel des secteurs privé et semi-public. Il représente en moyenne 80 % des emplois salariés.

Les données "France" correspondent à celles de la France métropolitaine et des DOM.

* secteurs privé et public : recensement de la population au lieu travail

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études... Les enquêtes de recensement sont annuelles. Le recensement fournit, chaque année, des résultats à partir des informations collectées lors des cinq enquêtes annuelles les plus récentes. Les données présentées dans cet état des lieux sont au lieu de travail des actifs (salariés et non salariés).

* La déclaration préalable à l'embauche

La DPAE est une formalité obligatoire liée à l'embauche qui doit être effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche et adressée à l'URSSAF dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail.

Le champ des DPAE porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors entreprises affiliées à la MSA) et le secteur public en ce qui concerne les non fonctionnaires.

Attention, les données concernant l'intérim ne sont pas comptabilisées car le secteur au sein duquel les salariés interviennent ne peuvent être identifiés.

PLUS D'INFOS

sur les sources :

- > ACOSS - URSSAF
- > DADS
- > RP
- > DPAE

PLUS D'INFOS

⁽¹⁾ définitions et méthodes de la nomenclature d'activités françaises NAF sur le site de l'INSEE

⁽²⁾ définitions et méthodes de la nomenclature agrégée NA sur le site de l'INSEE

⁽³⁾ n.c.a. = non classé ailleurs

Ces activités (NAF 732)⁽¹⁾ composent le secteur (NA 38)⁽²⁾ "fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques".

22.11Z Fabrication et rechapage de pneumatiques
 22.19Z Fabrication d'autres articles en caoutchouc
 22.21Z Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
 22.22Z Fabrication d'emballages en matières plastiques
 22.23Z Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
 22.29A Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques
 22.29B Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques

Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique

23.11Z Fabrication de verre plat
 23.12Z Façonnage et transformation du verre plat
 23.13Z Fabrication de verre creux
 23.14Z Fabrication de fibres de verre
 23.19Z Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique
 23.20Z Fabrication de produits réfractaires
 23.31Z Fabrication de carreaux en céramique
 23.32Z Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite
 23.41Z Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental
 23.42Z Fabrication d'appareils sanitaires en céramique
 23.43Z Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique
 23.44Z Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique
 23.49Z Fabrication d'autres produits céramiques
 23.51Z Fabrication de ciment
 23.52Z Fabrication de chaux et plâtre
 23.61Z Fabrication d'éléments en béton pour la construction
 23.62Z Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction
 23.63Z Fabrication de béton prêt à l'emploi
 23.64Z Fabrication de mortiers et bétons secs
 23.65Z Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment
 23.69Z Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre
 23.70Z Taille, façonnage et finissage de pierres
 23.91Z Fabrication de produits abrasifs
 23.99Z Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.⁽³⁾

Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques

En savoir plus sur le secteur

SITOGRAPHIE

> Au niveau régional

- @ Plastipolis : pôle de compétitivité plasturgie
- @ Fédération de la plasturgie - chiffres clés en région
- @ Allizé plasturgie - Bourgogne-Franche-Comté
- @ ARD - La filière plasturgie

> Au niveau national

- @ Observatoire de la plasturgie
- @ Ministère de l'éducation nationale : Plasti Campus d'Oyonnax-Bellignat
- @ Destination plasturgie

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 **Besançon**
tél 03 81 25 52 25

15 place Grangier
21000 **Dijon**
tél. 03 80 54 14 14

www.emfor-bfc.org
contact@emfor-bfc.org